

CHERCHEUR.E.S

**en responsabilité
sociale et
développement durable**
ESG UQÀM

Séminaire théorique

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Présidé par Arnauld Chyngwa et Elie Wambe Nguekam

Sous la supervision de
Professeure Corinne Gendron
Professeure Stéphanie Yates
Professeure Alice Friser

Les Cahiers du CRSDD • collection recherche **No 04-2024**

Table des matières

Présentation du séminaire _____	4
<i>Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. Journal of the American Institute of Planners, 35(4), 216-224.</i> _____	9
<i>Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. Public Administration Review, 66(s1), 66-75.</i> _____	15
<i>Reed, M. S. (2008). Stakeholder participation for environmental management: A literature review. Biological Conservation, 141(10), 2417-2431.</i> _____	20
<i>Newig, J. (2007). Does public participation in environmental decisions lead to improved environmental quality? : towards an analytical framework. Communication, Cooperation, Participation (International Journal of Sustainability Communication), 1(1), 51-71.</i>	24
<i>Mabelis, A. A. et Maksymiuk, G. (2009). Public participation in green urban policy: two strategies compared. International Journal of Biodiversity Science & Management, 5(2), 63-75.</i> _____	29
<i>Monticone, K. (2019). Les corridors écologiques : un moyen d'adaptation aux changements climatiques. Le Naturaliste canadien, 143(1), 107-112.</i> _____	36
<i>Brown, R. et Harris, G. (2005). Comanagement of wildlife corridors: the case for citizen participation in the</i>	

- Algonquin to Adirondack proposal. Journal of Environmental Management, 74(2), 97-106. _____ 41***
- Mirza, S. R., Thomsen, J. M., Wurtzebach, Z., Oppler, G. et Halvorson, S. J. (2023). Examining Factors Influencing the Governance of Large Landscape Conservation Initiatives. Parks Stewardship Forum, 39(3). _____ 45***
- Herzog, C. P. (2016). A multifunctional green infrastructure design to protect and improve native biodiversity in Rio de Janeiro. Landscape and Ecological Engineering, 12(1), 141-150. _____ 53***
- Depraz, S. et Héritier, S. (2012). La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord. L'Information géographique, 76(4), 6. _____ 60***

Présentation du séminaire

Par Arnauld Chyngwa et Elie Wambe Nguekam

L'interrelation entre la participation citoyenne et l'efficacité des mesures de protection écologique représente une problématique centrale dans le contexte actuel de gestion durable des écosystèmes. Face à la montée des défis environnementaux mondiaux, l'inclusion des communautés locales dans les processus décisionnels est de plus en plus reconnue comme cruciale pour la mise en œuvre de solutions écologiques durables et efficaces (CBD, 1992). Ce séminaire, intitulé "Participation citoyenne et efficacité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes", vise à examiner comment l'implication des citoyens dans la gestion des ressources naturelles peut non seulement favoriser l'adhésion des communautés locales, mais aussi renforcer la résilience et la connectivité des écosystèmes.

La connectivité écologique, définie comme le mouvement sans entrave des espèces et le flux des processus naturels qui soutiennent la vie sur Terre (CMS, 2020), est un pilier essentiel pour la conservation de la biodiversité. Elle repose sur l'idée que les écosystèmes ne sont pas des entités isolées, mais des composants interconnectés au sein de réseaux d'habitats. Au cœur de cette connectivité se trouvent les corridors écologiques, qui relient des fragments d'écosystèmes et permettent le déplacement des espèces tout en maintenant des processus écologiques fondamentaux (UICN, 2003). Ces corridors jouent un rôle déterminant dans la mobilité des espèces, en particulier face à la fragmentation des habitats due aux activités anthropiques.

Les aires protégées constituent des zones géographiques dédiées à la conservation des ressources naturelles, visant à préserver la biodiversité et les services écosystémiques. Cependant, leur seule existence ne suffit pas à garantir la résilience écologique. Pour maximiser leur efficacité, elles doivent être intégrées dans un réseau de corridors écologiques assurant la connectivité entre elles, ce qui favorise le flux génétique essentiel à la survie des populations animales et végétales sur le long terme (UICN, 2003). Dans cette perspective, la participation citoyenne, perçue comme un processus de gouvernance inclusive, est indispensable pour soutenir la gestion intégrée des aires protégées et des corridors écologiques, garantissant ainsi la durabilité des actions entreprises.

Ce cahier de recherche, destiné aux étudiants du CRSDD, propose des outils et perspectives en matière de participation citoyenne afin de renforcer l'efficacité des stratégies de connectivité écologique, notamment dans l'aménagement des corridors écologiques et des aires protégées. En réintégrant les citoyens dans le processus décisionnel et en promouvant des pratiques de gestion partagée, il devient possible de mettre en œuvre une approche plus inclusive et durable, respectant tant les impératifs de conservation que les aspirations des communautés locales (Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992).

La sélection des articles composant ce cahier de recherche se divise en deux parties : la première aborde la participation citoyenne sous un angle théorique, appliqué aux contextes de gestion environnementale pour établir un socle conceptuel solide. La seconde partie présente des études appliquées de cette participation dans des contextes de conservation de la biodiversité, mettant en avant les concepts de connectivité écologique, de corridor écologique et d'aires protégées.

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Nous adressons nos sincères remerciements aux membres de l'équipe du CRSDD et aux invités pour leurs contributions essentielles à ce cahier de recherche, ainsi qu'aux professeures qui ont encadré le séminaire du 8 novembre 2024 pour leur soutien et leur encadrement précieux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Références

- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Brown, R. et Harris, G. (2005). Comanagement of wildlife corridors: the case for citizen participation in the Algonquin to Adirondack proposal. *Journal of Environmental Management*, 74(2), 97-106. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2004.08.005>
- Depraz, S. et Héritier, S. (2012). La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord. *L'Information géographique*, 76(4), 6. <https://doi.org/10.3917/liq.764.0006>
- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66(s1), 66-75. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00667.x>
- Herzog, C. P. (2016). A multifunctional green infrastructure design to protect and improve native biodiversity in Rio de Janeiro. *Landscape and Ecological Engineering*, 12(1), 141-150. <https://doi.org/10.1007/s11355-013-0233-8>
- Mabelis, A. A. et Maksymiuk, G. (2009). Public participation in green urban policy: two strategies compared. *International Journal of Biodiversity Science & Management*, 5(2), 63-75. <https://doi.org/10.1080/17451590902978251>
- Mirza, S. R., Thomsen, J. M., Wurtzebach, Z., Oppler, G. et Halvorson, S. J. (2023). Examining Factors Influencing the Governance of Large Landscape Conservation Initiatives. *Parks Stewardship Forum*, 39(3). <https://doi.org/10.5070/P539362014>

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

- Monticone, K. (2019). Les corridors écologiques: un moyen d'adaptation aux changements climatiques. *Le Naturaliste canadien*, 143(1), 107-112. <https://doi.org/10.7202/1054125ar>
- Newig, J. (2007). Does public participation in environmental decisions lead to improved environmental quality?: towards an analytical framework. *Communication, Cooperation, Participation (International Journal of Sustainability Communication)*, 1(1), 51-71. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-431965>
- Reed, M. S. (2008). Stakeholder participation for environmental management: A literature review. *Biological Conservation*, 141(10), 2417-2431. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2008.07.014>

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224.

Par Rachida Bouhid

Question

La question principale posée par Arnstein (1969) est la suivante : « Qu'est-ce que la participation citoyenne, et comment se constate-elle au niveau de la redistribution du pouvoir dans la société ? ». L'article vise l'examen des différents niveaux d'implication citoyenne influençant les dynamiques de pouvoir entre le public et les autorités, notamment dans le domaine de l'aménagement urbain et des programmes communautaires.

Réponse

Arnstein répond à la question en affirmant que la participation citoyenne est essentiellement une question de pouvoir citoyen et que la participation n'est véritable que si elle implique une redistribution de pouvoir qui permet aux citoyens marginalisés (« les sans-pouvoir ») de participer réellement aux décisions politiques et économiques qui les concernent. L'auteur explique que sans cette redistribution, la participation reste une illusion ou un rituel vide de sens, utilisé par les détenteurs de pouvoir pour maintenir le statu quo tout en donnant une apparence d'inclusion/participation. L'autrice développe cette idée en présentant une échelle de participation en huit niveaux. Les premiers niveaux (manipulation et thérapie) représentent une non-participation où les citoyens sont impliqués de manière superficielle pour légitimer des décisions déjà prises. Les niveaux intermédiaires (information, consultation, et apaisement) offrent aux citoyens un pouvoir symbolique, où ils peuvent être entendus,

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

mais sans garantie que leur avis influence les décisions. Les niveaux supérieurs (partenariat, délégation de pouvoir, et contrôle citoyen) illustrent une véritable participation, où les citoyens exercent une influence réelle et peuvent même exercer un contrôle sur les décisions ou les programmes.

Argumentaire

De façon plus détaillée, l'article avance plusieurs arguments pour montrer que la participation citoyenne est un processus complexe, souvent détourné par les détenteurs du pouvoir. Un cadre conceptuel en huit niveaux est proposé pour catégoriser les formes de participation. En bas de l'échelle se trouve le niveau de « manipulation ». L'auteur décrit la manipulation comme une forme de non-participation où les citoyens sont placés dans des comités consultatifs sans réel pouvoir. L'objectif est de les « éduquer » ou de susciter leur soutien, sans leur donner un contrôle effectif. Le deuxième niveau est appelé « thérapie » et demeure de la non-participation. Ici, la participation est déguisée en thérapie de groupe, où l'on présuppose que les citoyens sont « malades » et qu'il faut les « soigner » pour qu'ils s'adaptent aux normes de la société. Le troisième niveau est appelé « information ». Ici, les citoyens reçoivent des informations sur leurs droits et les décisions prises, mais il s'agit d'un flux unidirectionnel du gouvernement vers le public, sans retour possible. Quant au quatrième niveau est celui de la « consultation ». Les citoyens peuvent exprimer leur opinion, mais sans garantie que celle-ci sera prise en compte. Cette participation est souvent symbolique et mesurée par le nombre de personnes qui assistent à des réunions publiques ou répondent à des sondages. Au cinquième niveau se trouve l'apaisement ou « placation ». Ce niveau accorde aux citoyens une voix, mais toujours dans un cadre contrôlé par les détenteurs de pouvoir. Les

citoyens peuvent prodiguer des conseils, mais les décisions finales restent entre les mains des élites. C'est au sixième niveau, « partenariat », qu'un partage de pouvoir est constaté. À travers des négociations entre les citoyens et les responsables gouvernementaux, les citoyens peuvent participer aux décisions et influencer les résultats. Au septième niveau, appelé « délégation de pouvoir », les citoyens détiennent une autorité décisionnelle sur un programme ou une politique spécifique. L'article indique qu'ils ont une majorité de sièges dans certains comités et peuvent prendre des décisions majeures. Au sommet de l'échelle se trouve le niveau appelé « contrôle citoyen ». Ce contrôle permet aux citoyens de gérer entièrement un programme ou une institution, et avoir la capacité de déterminer et de modifier les politiques sans interférence externe.

Ainsi, on constate qu'Arnstein utilise ces niveaux pour montrer que la véritable participation est rare et que les formes symboliques de participation sont souvent utilisées pour donner l'apparence de l'inclusion tout en maintenant le statu quo. L'autrice plaide pour une redistribution réelle du pouvoir afin que les citoyens puissent influencer les décisions qui affectent leur vie.

Contribution et utilité

L'étude d'Arnstein constitue une contribution majeure dans le champ de la participation citoyenne en raison de plusieurs éléments clés. Tout d'abord, l'article propose une échelle qui structure la participation citoyenne selon le degré de pouvoir réel qu'elle confère aux citoyens. Cette échelle est novatrice car elle va au-delà de la simple présence des citoyens dans les processus décisionnels, et insiste sur la manière dont le pouvoir est réellement distribué. Elle distingue ainsi les niveaux de non-participation (manipulation et thérapie), de symbolisme (information, consultation, apaisement) et de pouvoir citoyen

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

effectif (partenariat, délégation de pouvoir, contrôle citoyen). Ensuite, l'article se veut une critique de la participation symbolique. Arnstein montre que de nombreux programmes de participation se contentent d'« apaiser » les citoyens sans leur donner de véritable influence. Aussi, l'article met l'accent sur la redistribution du pouvoir et sur le fait que la véritable participation implique une redistribution du pouvoir vers les citoyens, en particulier ceux qui sont historiquement exclus des processus politiques. L'analyse remet en question la domination des autorités sur les citoyens, et appelle à une participation où les citoyens peuvent réellement influencer les décisions. La perspective empirique peut également être soulignée en tant que contribution importante de l'article puisque l'article se base sur des cas concrets, notamment les programmes fédéraux comme le Model Cities Program. Cette base empirique donne du poids à l'argumentaire et souligne comment, dans la pratique, la participation citoyenne est souvent détournée ou minimisée par les structures en place.

Il est important d'ajouter que l'échelle d'Arnstein est un outil précieux pour plusieurs publics, chacun pouvant bénéficier de sa perspective unique sur la participation citoyenne et la redistribution du pouvoir. Les principaux publics pour lesquels cet article est pertinent : les décideurs et responsables politiques, les urbanistes et planificateurs communautaires, les chercheurs et universitaires en sciences sociales et politiques, les militants et les organisations de la société civile, les citoyens engagés dans des processus participatifs.

Critique

Bien que l'échelle d'Arnstein reste une référence fondamentale, elle est critiquée pour sa simplification binaire, son manque de

flexibilité, et son adaptation limitée aux réalités actuelles de la participation publique.

En effet, au volet de la simplification excessive, l'article adopte une vision binaire en opposant les « démunis » et les « détenteurs de pouvoir », ce qui peut donner une vue simplifiée de la réalité. Cette construction idéalisée ne reflète pas la diversité des acteurs impliqués, ni les nuances de leurs intérêts et motivations. On constate aussi une absence d'analyse contextuelle et de flexibilité. L'échelle d'Arnstein est conçue pour des contextes spécifiques et pourrait ne pas être applicable partout. Par exemple, l'objectif de « contrôle citoyen » n'est pas toujours adapté et peut s'avérer inapproprié dans certains contextes de participation. En ne précisant pas le type de décisions que les citoyens doivent gérer, on peut reprocher à l'échelle sa rigidité et son manque d'adaptabilité à la diversité des situations démocratiques actuelles. La critique de la conception du pouvoir citoyen comme objectif ultime est aussi une autre critique à l'égard de l'article. Pour Arnstein, le contrôle citoyen est l'aboutissement souhaitable de la participation. Cependant, cette vision peut être utopique et peu réaliste dans certaines situations, où des formes de participation moins intensives pourraient tout de même être constructives.

Ensuite, il est important de constater que les dispositifs participatifs depuis les années 1960 ont évolué. Depuis la publication de l'échelle, les formes de participation publique se sont diversifiées, rendant cette typologie en huit niveaux moins pertinents pour comprendre la réalité actuelle. Les dispositifs de participation sont aujourd'hui influencés par des facteurs variés, comme les innovations technologiques et les exigences institutionnelles, ce qui dépasse la conception initiale d'Arnstein axée sur la redistribution du pouvoir. La vision d'Arnstein peut ainsi être considérée en tant qu'une légitimation du risque d'une «

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

participation symbolique ». Bien que l'échelle vise à dénoncer la participation symbolique, elle peut également être utilisée pour justifier des niveaux faibles d'implication citoyenne en s'arrêtant aux échelons intermédiaires, comme la consultation. En d'autres termes, certains décideurs pourraient se servir de cette échelle pour rester dans des niveaux bas sans jamais chercher le contrôle citoyen, sous prétexte que tous les niveaux de l'échelle sont acceptables en fonction du contexte.

Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66(s1), 66-75.

Par Simon St-Georges

Questions

Le professeur de théorie politique Archon Fung offre la question de recherche générale suivante : « Quelle quantité et quel type de participation publique directe devraient être présents dans la démocratie contemporaine »? Néanmoins, la question implicite de l'article est surtout : « comment conceptualiser les différents vecteurs de la participation directe en appui aux décisions publiques »?

Réponse

La participation publique, lorsqu'elle est optimale, fonctionne en synergie avec la représentation et l'administration pour produire des pratiques et des résultats plus souhaitables dans les processus de prise de décision et d'action collectives. On y développe des priorités et des approches de politiques différentes des professionnel-les de la décision, et on peut ajouter à leurs ressources.

L'article analyse les différentes formes de participation publique dans les systèmes démocratiques, insistant sur le fait qu'aucun modèle unique ne convient à toutes les situations. Il propose un cadre analytique structuré autour de trois dimensions principales : qui participe, comment les participants communiquent et prennent des décisions, et l'étendue de leur influence sur les politiques ou les actions publiques.

Argumentaire

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

La première dimension précise que le processus de sélection peut être plus ou moins exclusif. À une extrémité, on trouve l'expertise administrative, lorsque les personnes possèdent des connaissances spécialisées ou occupent des fonctions officielles. À mesure que l'on progresse vers l'inclusivité absolue, la participation peut inclure des parties impliquant des personnes professionnelles, souvent constituées de groupes d'intérêt ou d'acteurs directement concernés par la question, des citoyen-nes ordinaires sans affiliations formelles, ou encore le public ouvert, où les personnes sont invitées à participer sans restriction.

La deuxième dimension précise que la participation peut se limiter à une simple transmission d'information, où les autorités communiquent avec le public sans attendre de retour, ou à une consultation, où des personnes partagent leur avis tout en laissant le pouvoir de décision aux autorités. Dans un cadre plus interactif, on observe diverses formes de délibération, où les personnes échangent arguments et idées dans le but d'atteindre un consensus. La participation peut aller jusqu'à la prise de décision directe, dans laquelle les citoyens ont une autorité contraignante sur les choix faits.

La troisième dimension explore l'étendue de l'influence des personnes sur les résultats. La participation peut être purement symbolique, sans impact réel, ou consultative, où les avis exprimés sont pris en compte mais restent non contraignants. À un niveau plus élevé, on observe des formes de co-gouvernance, où les personnes partagent l'autorité avec les responsables officiels, voire des cas où il y a exercice d'une autorité directe sur les décisions et leur mise en œuvre.

Ces dimensions sont réunies dans le concept de la « boîte démocratique », un outil analytique permettant de visualiser et

d'évaluer les différents mécanismes participatifs. Ce cadre aide à comprendre comment les divers designs participatifs peuvent répondre aux défis contemporains de la gouvernance démocratique, notamment en matière de légitimité, de justice et d'efficacité administrative.

Contribution

Cet article contribue à la littérature sur l'effectivité de la participation publique. Les variables du cube démocratique sont convaincantes à titre typologique et ses trois variables parallèles complexifient l'échelle de Arnstein (1969).

Utilité

L'article est particulièrement utile comme porte d'entrée pour les chercheur-es ou praticien-nes qui s'intéressent à la participation publique et qui veulent approfondir les 3 principales variables explorées par Fung (2006) : 1) les types de sélection des participant.es; 2) les processus de communication et de décision; 3) le type d'autorité et de mise en œuvre de la décision. Ces variables influencent la légitimité, la justice et l'efficacité de la participation publique, mais cette portion de l'article est plus exploratoire. Comme l'illustre la Figure 5 ci-dessous, il permet effectivement d'analyser des « espaces » de démocratie directe spécifiques.

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

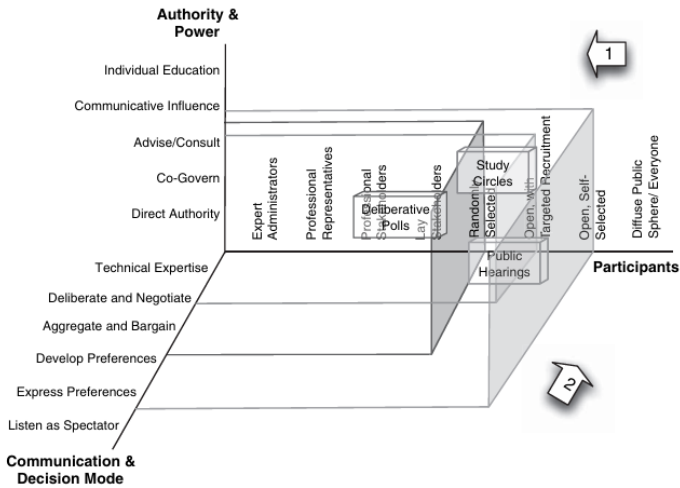


Figure 5 Legitimacy-Enhancing Deliberation

Critique

En contrepartie, l'article n'examine pas clairement l'impact du positionnement ou des mouvements dans la boîte démocratique sur le résultat de la participation publique. Il suggère qu'on peut en apprécier distinctivement l'impact sur la justice, l'équité et l'efficacité de la participation publique. L'article soutient notamment que « certaines caractéristiques des forums participatifs qui améliorent l'efficacité de la gouvernance peuvent ne pas se prêter simultanément à l'amélioration de la justice. (...) En particulier, rendre l'action publique efficace peut nécessiter une implication importante d'un nombre relativement restreint de citoyens disposés à investir de nombreuses heures et à acquérir une expertise substantielle dans des domaines politiques

spécifiques » (notre traduction). Par exemple « les résidents les plus actifs du programme de police communautaire de Chicago investissent de nombreuses heures par mois et acquièrent une certaine maîtrise des procédures policières, des tribunaux et des services municipaux ». Comme l'article est cité plus de 3460 fois en ligne, d'autres articles cartographient probablement mieux des cas empiriques plus précis, en raffinant les conclusions. Prémument, une partie de la littérature doit également discuter du postulat de base de l'article, soit que « la principale raison pour laquelle il faut améliorer la participation citoyenne dans tout domaine de la gouvernance contemporaine (...) est en quelque sorte une déficience de la décision issue de la démocratie représentative ou de et de l'administration publique ».

Référence

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Reed, M. S. (2008). Stakeholder participation for environmental management: A literature review. *Biological Conservation*, 141(10), 2417-2431.

Par Jérémie Katembo Kavota

Question

Dans cette recherche, Reed (2008) soutient que la complexité des questions environnementales nécessite une prise de décision flexible et transparente incluant diverses connaissances et valeurs, d'où l'intégration croissante des parties prenantes. Toutefois, praticiens et parties prenantes sont déçus par l'absence de concrétisation des avantages attendus. Il est donc crucial d'examiner les questions suivantes : (1) quelles sont les preuves soutenant ou réfutant les affirmations sur la participation des parties prenantes ? (2) Quelles sont les meilleures pratiques pour une participation efficace ?

Réponse

Une analyse des recherches existantes conclut que la participation des parties prenantes améliore la qualité des décisions environnementales en intégrant des informations plus complètes, mais cette qualité dépend *fortement du processus participatif* soulignant ainsi l'importance de conceptualiser la participation comme processus continu. Celui-ci doit favoriser les relations à long terme, l'apprentissage mutuel et la confiance.

Argumentaire

La participation des parties prenantes dans la gestion environnementale doit de plus en plus être perçue comme un processus impliquant une confiance mutuelle et des relations à long terme. En effet, Reed introduit une approche « contrat de

service » qui considère la participation comme un processus pour remplacer l'approche traditionnelle, l'approche « boîte à outils » de la participation, qui se concentre sur la sélection d'outils appropriés. Cette nouvelle approche qu'il préconise souligne l'importance d'une philosophie directrice et de l'engagement des parties prenantes pour façonner les décisions environnementales de manière équitable et efficace. La qualité de ces décisions dépend non seulement des intrants du processus mais également des mécanismes de décisions mis en place pour les questions environnementales. Par exemple, un choix des parties prenantes sans associer les acteurs locaux pourrait conduire à des décisions contraires aux attentes locales. Comme résultat, les acteurs locaux se sentiront oubliés et par conséquent ils ne sentent pas trop concernés par les choix pris. Bien plus, l'omission des parties prenantes pertinents peut renforcer le manque de confiance ou une collaboration quasi inexistante; ce qui peut facilement conduire à des impositions, des décisions controversées.

Bien que ce processus puisse sembler risqué, une fois bien conçu, il peut offrir des avantages significatifs. Reed propose plusieurs bonnes pratiques pour une participation efficace : elle doit commencer tôt, se poursuivre tout au long du processus, avec des objectifs clairs et une facilitation compétente. L'intégration des connaissances locales et scientifiques améliore la compréhension et l'évaluation des solutions environnementales. De plus, la participation doit être institutionnalisée pour soutenir la négociation des objectifs et gérer l'incertitude.

Contribution & Utilité

Cet article propose *une nouvelle conceptualisation de la participation* comme *un processus continu* pour corriger les limites de l'approche traditionnelle « boîte à outils ». Alors que l'approche « boîte à outils » se concentre sur la sélection des bons outils pour

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

des tâches spécifiques, la participation doit davantage être considérée comme un processus continu où les parties prenantes sont impliquées de manière significative et continue, en intégrant leur contribution tout au long du processus décisionnel. Pour garantir un engagement significatif et efficace des parties prenantes, la participation en tant que processus doit être guidée par une philosophie qui met l'accent sur l'autonomisation, l'équité, la confiance et l'apprentissage.

Critique.

Face à l'équivoque et la rareté d'évidences pour soutenir que la participation des parties prenantes contribue à la qualité et la durabilité des décisions dans le processus de gestion environnementales, Reed propose une réponse satisfaisante en proposant une revue de littérature et une reconceptualisation de la participation comme un processus continu. Écrit avec rigueur et précision, les conclusions de cet article démontrent que la participation des parties prenantes peut améliorer la qualité des décisions environnementales en prenant en compte des informations plus complètes. Cependant, la qualité des décisions prises grâce à la participation des parties prenantes dépend fortement de la nature du processus qui y conduit.

Alors que cette étude invite la prise compte et l'inclusion des parties prenantes dans le processus décisionnel en matière environnementale, certains aspects méthodologiques et conceptuels méritent une précision pour renforcer la crédibilité des résultats. Sur le plan méthodologique, le manuscrit ne mentionne pas explicitement le processus de sélection et les caractéristiques de tous les articles retenus pour cette revue. Basée sur la théorisation encrée pour identifier les bonnes pratiques, l'article ne mentionne pas concrètement comment les

articles, considérés ici comme données primaires, ont été analysés pour ressortir les bonnes pratiques qui sont discutées.

Par rapport au choix des concepts, une certaine confusion semble évidente dans l'utilisation des termes typologie et taxonomie. Selon Cornelissen (2017), une typologie consiste à organiser des caractéristiques ou des dimensions théoriques spécifiques en profils ou types théoriques distincts, qui servent de cadre à l'analyse empirique. Une *typologie* se réfère ainsi à des ensembles de types idéaux conceptuellement dérivés et interdépendants (Doty and Glick 1994) (composée des deux types de construits, à savoir *les archétypes* ou profils ou types idéaux et les construits classiques). Le concept *de taxonomie* qui consiste à classifier le phénomène en ensembles mutuellement exclusifs et exhaustifs à l'aide d'une série de règles de décision discrètes conviendrait (Doty and Glick 1994) mieux pour ce papier.

Références

- Cornelissen, J. 2017. "Editor's Comments: Developing Propositions, a Process Model, or a Typology? Addressing the Challenges of Writing Theory Without a Boilerplate," *Academy of Management Review* (42:1), pp. 1–9. (<https://doi.org/10.5465/amr.2016.0196>).
- Doty, D. H., and Glick, W. H. 1994. "TYPOLOGIES AS A UNIQUE FORM OF THEORY BUILDING: TOWARD IMPROVED UNDERSTANDING AND MODELING.," *Academy of Management Review* (19:2), pp. 230–251.
- Reed, M. S. 2008. "Stakeholder Participation for Environmental Management: A Literature Review," *Biological Conservation* (141:10), pp. 2417–2431. (<https://doi.org/10.1016/j.biocon.2008.07.014>).

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Newig, J. (2007). Does public participation in environmental decisions lead to improved environmental quality? : towards an analytical framework. *Communication, Cooperation, Participation (International Journal of Sustainability Communication)*, 1(1), 51-71.

Par Axelle Ferrant

Questions

L'objectif de l'auteur est d'élaborer un cadre conceptuel permettant d'analyser dans quelle mesure les processus de participation aux décisions environnementales conduisent à une meilleure mise en œuvre de ces décisions et à une meilleure qualité de l'environnement.

Réponse

L'auteur propose un cadre conceptuel contenant 42 variables structurées autour de trois thèmes : le contexte, le processus et les résultats. Il s'agit d'un cadre conceptuel que l'auteur suggère d'appliquer à des études de cas existantes.

Argumentaire

L'auteur situe son étude dans le contexte des débats impliquant les adeptes et les critiques de « plus de participation » en Europe, notamment en Allemagne. Depuis quelques années, la demande pour plus de participation des citoyens aux décisions environnementales semble ancrée dans une volonté de contrer les échecs de mise en œuvre de la politique environnementale par les États. Dans cette perspective, plus de participation serait synonyme d'une meilleure conformité et d'une meilleure mise en

œuvre des politiques environnementales, autrement dit d'« une effectivité accrue » des résultats environnementaux. Toutefois, la littérature suggère que la participation, souvent coûteuse, n'atteint pas nécessairement ces attentes d'effectivité accrue. L'auteur en appelle donc à investiguer la question de savoir dans quelle mesure les processus participatifs mènent à une telle amélioration de l'effectivité des résultats.

Après cette mise en contexte, l'auteur analyse trois documents de politique environnementale européenne pour y déceler les principaux arguments qui viennent justifier l'intérêt d'une participation accrue. Selon cette analyse, les justifications prépondérantes sont de l'ordre de l'*effectivité* (la participation mènerait à une meilleure qualité de la décision et de son implémentation) et de la *légitimité* (la participation mènerait à une prise de décision plus transparente permettant de renforcer la démocratie).

Ensuite, l'auteur entre dans le cœur de son article et propose un cadre conceptuel, sous forme de diagramme de boucles causales, qui vise à analyser l'effectivité supposée accrue des résultats d'une décision environnementale grâce à la participation. Le point de départ du cadre conceptuel est la décision d'une autorité publique en matière environnementale, c'est-à-dire le résultat du processus décisionnel (participatif ou non). À partir de ce point de départ, l'auteur revient sur les différentes variables identifiées dans son diagramme. Les variables liées aux *résultats* incluent des variables relatives 1) aux résultats du processus participatif (gain d'information pour les autorités, compromis ou consensus, acceptation et identification des acteurs à la décision, confiance accrue entre les acteurs) et 2) aux résultats finaux tangibles (décision, implémentation de la décision, résultats environnementaux). Les variables liées au *processus* incluent des variables relatives 1) au design du processus (type de processus,

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

justice perçue) et 2) à la réalisation du processus (flux d'information entre les acteurs, participation réelle des acteurs non-étatiques). Finalement, les variables liées au *contexte* incluent des variables relatives 1) à la structure du problème environnemental (complexité du problème, échelle spatiale, possibles solutions), 2) aux acteurs (intérêt et préoccupation, pouvoir et ressources, information et compréhension du problème, volonté de participer) et 3) à la structure sociale (attention du public à l'égard du problème, capital social collectif, normes sociales).

Le diagramme relie ces variables de façon causale, ce qui permet de visualiser quelles variables s'influencent les unes les autres. Le texte de l'article revient sur chacune des variables afin de les expliquer brièvement. Cette explication permet de mettre en lumière que la littérature est divisée sur certains aspects, par exemple sur l'idée que la participation améliore la qualité des décisions en générant des informations qui n'auraient pas été disponibles ni prises en compte sans processus participatif (certains auteurs contestent cette affirmation en estimant que les autorités publiques sont les mieux outillées pour générer des informations fiables, surtout sur des questions techniques).

Finalement, la conclusion rappelle que ce cadre conceptuel est élaboré dans le but d'analyser du matériel empirique existant (par exemple des études de cas) et propose différentes étapes pour appliquer et faire évoluer ce cadre conceptuel. Ces propositions sont principalement de compléter le modèle par des indicateurs et des analyses quantitatives, et d'améliorer le modèle en fonction des résultats obtenus après l'avoir appliqué à des cas empiriques.

Contribution

Cet article est une contribution à la littérature sur l'effectivité de la participation publique. Il réfère à plusieurs études antérieures et offre une bibliographie intéressante, bien que devenue un peu datée (l'article datant lui-même de 2007) et comprenant de nombreuses sources en langue allemande.

Utilité

L'article est particulièrement utile comme porte d'entrée pour les chercheur.e.s ou praticien.ne.s qui s'intéressent à la participation publique et souhaitent avoir un aperçu intégré des variables de contexte, de processus et de résultats qui s'influencent dans le cadre de processus participatifs. En effet, si l'article n'offre pas d'analyse détaillée de chaque variable, il offre un aperçu global intéressant qui permettra ensuite aux lecteur.ice.s d'approfondir certaines variables selon leur question de recherche.

Critique

De manière générale, l'article est utile et rédigé dans un langage clair. Il aurait toutefois gagné à offrir quelques exemples empiriques, éventuellement emblématiques, pour illustrer les différentes variables présentées. Par ailleurs, le diagramme est utile pour visualiser sur une page les 42 variables identifiées. Toutefois, la numérotation des variables ne semble pas logique : elle ne suit ni un ordre chronologique, ni l'ordre d'apparition des variables dans le texte. Ceci rend la lecture du texte en regard du diagramme plus laborieuse.

Finalement, dans un contexte de crise environnementale majeure et de perte de biodiversité documentées depuis des décennies (déjà en 2007), l'article aurait gagné à expliquer plus spécifiquement *pourquoi* le sujet de l'article est important (au-delà de l'idée de simple « gap feeling » qui est soulignée dans l'article). En effet, il aurait ainsi gagné à ouvrir davantage les réflexions

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

autour de points absents de l'article, et qui semblent pourtant essentiels à prendre en compte. D'une part, l'auteur mentionne, en énumérant d'autres études, que les acteurs dominants, influents financièrement et plus éduqués, présentent un degré de participation plus élevé. Cette affirmation nuance l'idée avancée plus haut dans l'article et défendue par certains auteurs selon laquelle plus de participation serait synonyme de plus de démocratie. Elle tend aussi à interroger le concept de justice environnementale et le risque d'instrumentaliser la participation « publique » au profit des intérêts de quelques groupes dominants. D'autre part, le texte ne traite pas non plus du revers possible de la médaille de plus de participation, à savoir le phénomène de fatigue de la participation. S'il est tout à fait pertinent de s'interroger sur les résultats empiriques de plus de participation dans les décisions environnementales, il semble aussi important de s'interroger (ou d'énoncer pour de futures recherches l'importance de s'interroger) sur les conséquences, positives et négatives, de plus de participation pour les acteurs sociaux.

Mabelis, A. A. et Maksymiuk, G. (2009). Public participation in green urban policy: two strategies compared. *International Journal of Biodiversity Science & Management*, 5(2), 63-75.

Par Jennyfer Exantus

Question

Quelles motivations poussent les citoyens à adopter des comportements et des attitudes favorisant la protection de l'environnement naturel dans lequel ils vivent? Selon Chawla (2006), les expériences positives et directes avec la nature durant l'enfance se retrouvent parmi les leviers les plus fréquents. Cela étant dit, bien que les espaces verts facilitent la tenue de ces expériences cruciales à un jeune âge et présentent de nombreux bienfaits pour la santé physique, mentale et sociale (Huang et Lin, 2023; James *et al.*, 2015), l'accès à ces sites dans certaines municipalités et leur pérennité ne sont pas des acquis. Afin d'assurer une gestion optimale de ces zones et d'assurer la protection et le maintien de la biodiversité urbaine, les autorités municipales ont recours à différentes stratégies. Celles-ci touchent notamment l'aménagement du territoire, la gestion des espaces verts et la communication entre les experts, les planificateurs, les gestionnaires et les citoyens (Mabelis et Maksymiuk, 2009). Ces stratégies devraient-elles être développées, mises en place et maintenues en incluant les citoyens tout au long du processus décisionnel?

À la lumière de cette réflexion, l'étude de Mabelis et Maksymiuk (2009) tente de déterminer si la participation publique favorise la biodiversité en analysant et en comparant deux systèmes de gestion municipale relatifs aux espaces verts. D'une part, les auteurs se penchent sur la ville néerlandaise La Haye, la « ville

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

verte au bord de la mer » (Office Néerlandais du Tourisme & des Congrès, 2023), qui adopte une gestion ouverte en impliquant les citoyens dans le processus décisionnel concernant les espaces verts. D'autre part, ils la comparent à Varsovie, capitale de la Pologne qui, traditionnellement, adopte plutôt une méthode de gestion fermée, n'incluant pas les citoyens dans l'élaboration des stratégies de planification et de gestion de ces zones.

Réponse

D'après les conclusions obtenues par Mabelis et Maksymiuk (2009), l'inclusion des citoyens dans les processus décisionnels concernant la gestion des espaces verts favorise l'engagement et la volonté du public à protéger la biodiversité urbaine. L'adoption de comportements en adéquation avec la protection de l'environnement stimule ainsi le recrutement de volontaires disposés à déployer des efforts visant le maintien des espaces verts, la collecte de données relatives à ceux-ci ainsi que le partage et la mobilisation des connaissances au sujet de ces zones.

Argumentaire

De 2005 à 2008, par le biais d'entrevues auprès de planificateurs et de gestionnaires, Mabelis et Maksymiuk (2009) ont collecté des données sur la gestion et l'usage des espaces verts à La Haye et à Varsovie. Les différentes méthodes de communication entre les citoyens et les fonctionnaires des municipalités ont également été détaillées lors des entrevues. L'étude s'est penchée sur les espaces verts dont l'objectif principal est soit récréatif, soit la conservation de la nature. Les corridors entre ces zones ont également été compris dans la recherche. Concernant l'évaluation de la qualité de la biodiversité, les auteurs ont d'abord catalogué approximativement les espèces vulnérables présentes

dans les espaces verts. Ils ont ensuite comparé ces données avec le nombre potentiel d'espèces vulnérables qui pourraient être présentes. À la suite de leurs analyses comparatives, Mabelis et Maksymiuk (2009) ont brossé un portrait des systèmes de gestion de chaque municipalité, du rôle des citoyens ainsi que des répercussions engendrées sur la protection de la biodiversité.

La Haye, ouverte et engagée

La Haye est transparente sur les objectifs de sa politique verte. Un de ceux-ci est clair : inclure les citoyens dans la protection et le maintien de la biodiversité. D'emblée, cela met la table pour aborder la gestion des espaces verts, une table incluant toutes les parties prenantes. En effet, dès le début du processus, soit dès la définition des objectifs, les citoyens sont invités à participer aux discussions, et ce, jusqu'à l'implantation des plans décidés et acceptés. Afin d'assurer une coopération optimale entre les conseillers et les citoyens, la Ville a priorisé des moyens de communication courts, facilitant l'accès aux fonctionnaires et à l'information demandées. Pour transmettre un maximum de renseignements aux résidents, la municipalité publie régulièrement des articles sur les effets de la pollution sur la biodiversité des quartiers, sur les différentes nuisances, sur l'observation de multiples espèces et plantes présentes sur le territoire et sur l'état général de la nature dans la ville. Selon Mabelis et Maksymiuk (2009), ce transfert de connaissances a notamment stimulé les citoyens à collecter des données et à créer des inventaires sur les espèces environnantes. Ces données sont par la suite soumises aux gestionnaires des espaces verts. Ce processus a permis à La Haye de jouir d'un recrutement grandissant de bénévoles contribuant également à organiser des excursions et des activités d'éducation relative à l'environnement, à écrire des articles et à entretenir les espaces les verts de la ville. À l'égard d'autres municipalités souhaitant s'inspirer des constats

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

de La Haye, Mabelis et Maksymiuk (2009) recommandent avant tout une saine coopération parmi toutes les parties prenantes, impliquant aussi un certain degré de confiance entre elles et une tolérance à l'incertitude quant aux résultats d'un processus participatif comme celui présenté.

Varsovie : qui fait quoi et comment?

Comme argumentés par Mabelis et Maksymiuk (2009), certaines administrations municipales préfèrent opter pour une gestion fermée des politiques vertes puisque cela permet notamment d'accélérer l'élaboration de stratégies et de minimiser les ressources mobilisées. Cela étant dit, ce type de gestion vient également avec son lot d'inconvénients, dont une faible responsabilisation et mobilisation des citoyens (Mabelis et Maksymiuk, 2009). Lors de la tenue de l'étude, la ville de Varsovie croule sous le poids d'une attribution complexe des responsabilités de chaque département concernant la gestion des espaces verts. Les citoyens, tenus à l'écart des processus décisionnels, se retrouvent face à un appareil municipal labyrinthique et opaque. À titre d'exemple, l'association de logements de quartier est responsable des espaces verts, mais n'est pas en charge des décisions concernant leur gestion. Un casse-tête tant pour les résidents que pour les fonctionnaires, aux prises avec différents enjeux de coordination et de communication. Une conséquence majeure de ces enjeux : les mesures de gestion des espaces verts de la ville ne s'appuient généralement pas sur des données issues de résultats de recherche, une pratique perpétrée pendant plusieurs années par les districts de Varsovie. Pourtant, un large éventail de données concernant la biodiversité de la ville est publié dans des revues scientifiques. Les lacunes en termes de coordination et d'analyses de la part de l'administration rendent la tâche difficile pour le public

d'obtenir des renseignements sur la gestion des espaces verts. Selon les constats de Mabelis et Maksymiuk (2009), les citoyens, démunis d'informations pertinentes et exclus du processus de planification et de gestion, ont peu de motivation à adopter des comportements favorisant la protection de ces zones. Conséquemment, des déchets jonchent le sol dans presque tous les espaces verts et réserves naturelles de la ville, certaines zones étant même utilisées par les résidents comme dépotoir. Pour contrer ce fléau, des pancartes ont été installées pour rappeler les règlements à respecter, une mesure peu fructueuse, selon les auteurs.

Contribution

À l'aide d'études de cas, cette recherche contribue à la littérature scientifique en fournissant un éventail de recommandations en termes de planification, de gestion, d'évaluation, de communication et de participation publique dans le cadre de politiques vertes concernant la gestion d'espaces verts urbains.

Utilité

Cette recherche offre également des perspectives utiles à intégrer dans un ensemble d'études similaires. Étant donné qu'elle a été réalisée de 2005 à 2008, elle pourrait ainsi être pertinente dans le cadre d'une étude prospective sur le sujet. À cet effet, il serait intéressant de retracer les actions entreprises par les deux villes depuis 2009 afin d'analyser l'évolution des politiques vertes ainsi que l'état actuel des espaces verts.

Critique

Bien que l'étude démontre que l'implication citoyenne dans le processus décisionnel des politiques vertes favorise la protection de la biodiversité, des facteurs comme la valeur perçue du public à l'égard des espaces verts, ses attentes et ses préférences

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

sociales auraient potentiellement engendré des constats additionnels (Solarek *et al.*, 2023). L'étude de Mabelis et Maksymiuk (2009) compare les villes de La Haye et de Varsovie, mais l'on y retrouve peu de renseignements quant au contexte socioculturel des villes, aux attentes ainsi qu'aux perceptions des citoyens envers les espaces verts. Des données pouvant offrir un éclairage quant aux attitudes des citoyens à l'égard de la protection de l'environnement. L'approche selon laquelle le maintien et la protection des espaces verts représentent une nécessité pour les résidents d'une ville n'est pas encore largement soutenue, tant au niveau des citoyens qu'au niveau des autorités locales (Solarek *et al.*, 2023). C'est pourquoi il deviendrait pertinent en amont de prendre le pouls de la population étudiée afin de connaître ses attitudes envers les espaces verts. À cet effet, une étude de Solarek *et al.* (2023) souligne qu'à Varsovie, les perceptions des citoyens envers les espaces verts ont notamment changé durant la pandémie de la COVID-19. La valeur perçue de ces zones a augmenté puisqu'elle est davantage liée à l'amélioration du bien-être personnel. Les résidents s'attendent maintenant à jouir de plus d'espaces verts et à voir un meilleur engagement écologique de la part des autorités municipales. Des attentes et des perceptions favorisant un tournant environnemental de la part du public et exerçant une pression sur la gestion municipale de Varsovie. La perception, les attitudes et les attentes des citoyens sont tous des facteurs qui pourraient notamment être pertinents à prendre en compte lors de futures recherches afin d'optimiser l'évaluation de l'implication citoyenne dans le cadre de politiques vertes concernant l'aménagement d'espaces verts (Solarek *et al.* (2023).

Références

Chawla, L. (2006). Learning to Love the Natural World Enough to Protect It. *Barn*, 2. <https://doi.org/10.5324/barn.v24i2.4401>

Huang, W. et Lin, G. (2023). The relationship between urban green space and social health of individuals: A scoping review. *Urban Forestry & Urban Greening*, 85. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2023.127969>

James, P., Banay, R. F., Hart, J. E. et Laden, F. (2015, Jun). A Review of the Health Benefits of Greenness. *Curr Epidemiol Rep*, 2(2), 131-142. <https://doi.org/10.1007/s40471-015-0043-7>

Mabelis, A. A. et Maksymiuk, G. (2009). Public participation in green urban policy: two strategies compared. *International Journal of Biodiversity Science & Management*, 5(2), 63-75. <https://doi.org/10.1080/17451590902978251>

Office Néerlandais du Tourisme & des Congrès (2023). *La Haye : la ville verte en bord de mer*. NL Pays-Bas. <https://www.holland.com/fr/tourisme/decouvrez-les-pays-bas/visitez-les-villes/la-haye>

Solarek, K., Domaradzka, A. et Zdunek-Wielgołaska, J. (2023). Changing approaches to green infrastructure design: from modernism to the future: Warsaw case study. *URBAN DESIGN International*, 28(3), 202-219. <https://doi.org/10.1057/s41289-023-00220-5>

**Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques :
Vers une connectivité durable des écosystèmes**

Monticone, K. (2019). Les corridors écologiques : un moyen d'adaptation aux changements climatiques. *Le Naturaliste canadien*, 143(1), 107-112.

Par Arnauld Chyngwa

Question

La question principale posée dans cet article est la suivante : comment les corridors écologiques peuvent-ils être utilisés comme une stratégie efficace pour permettre aux espèces de s'adapter aux changements climatiques ?

L'article examine cette question en discutant de l'importance de ces corridors pour la migration des espèces face aux déplacements des niches écologiques. Il s'interroge également sur les actions et partenariats nécessaires pour mettre en place et maintenir ces corridors au Québec, afin de renforcer la connectivité des habitats et d'atténuer les impacts des changements climatiques sur la biodiversité.

Réponse

Monticone soutient que les corridors écologiques, en reliant les aires protégées et en facilitant le déplacement des espèces, permettent une meilleure résilience face aux perturbations climatiques. Ils réduisent les risques d'extinction en assurant la connectivité écologique essentielle aux mouvements et aux flux génétiques des populations. Cette connectivité aide non seulement à la survie des espèces, mais aussi au maintien des processus écologiques indispensables.

En partenariat avec des organisations locales, l'approche intégrée et multisectorielle du CNC vise à mettre en place des corridors au

Québec, en adaptant les infrastructures et en sensibilisant les communautés locales. En conclusion, l'auteure affirme que ces corridors sont non seulement une stratégie d'adaptation efficace, mais qu'ils jouent un rôle critique pour la conservation de la biodiversité à long terme dans un contexte de changement climatique.

Argumentaire

Le contexte de cet article s'inscrit dans le cadre de l'aggravation des changements climatiques et de leurs impacts croissants sur la biodiversité. Face au réchauffement climatique, de nombreux écosystèmes subissent des transformations rapides qui obligent les espèces à migrer pour survivre. Au Québec et plus largement en Amérique du Nord, les changements climatiques poussent les espèces à se déplacer vers le nord, à mesure que leurs niches écologiques changent pour rester dans des conditions climatiques favorables. Ce déplacement soulève des enjeux importants, car la fragmentation des habitats — due notamment aux activités humaines et au développement urbain — empêche souvent les espèces de migrer librement vers ces nouveaux habitats plus adaptés.

L'auteure Kateri Monticone avance que les corridors écologiques constituent une solution indispensable pour permettre aux espèces de s'adapter aux changements climatiques en facilitant leur migration vers des habitats propices. Elle explique que, face aux déplacements rapides des niches écologiques vers le nord — estimés à environ 45 km par décennie — de nombreuses espèces devront migrer pour survivre, et que les corridors jouent un rôle clé en connectant les aires protégées et les habitats naturels nécessaires à ces déplacements. Le Québec occupe une position stratégique dans cette dynamique : en tant que refuge climatique potentiel pour les espèces du sud de l'Amérique du Nord, il est

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

crucial d'y établir des corridors écologiques orientés du sud au nord.

En outre, Monticone souligne que la connectivité écologique ainsi assurée renforce la résilience des écosystèmes en réduisant la fragmentation des habitats. Cela permet le maintien des flux génétiques et des interactions écologiques indispensables, offrant aux populations d'espèces une meilleure capacité d'adaptation aux changements environnementaux. Pour assurer la mise en place de ces corridors, l'auteure met l'accent sur une approche intégrée et multisectorielle, impliquant des partenariats régionaux solides avec des acteurs locaux comme les municipalités, les organismes de conservation, et les citoyens. Ces partenariats permettent d'adapter les stratégies de conservation aux spécificités écologiques et socioéconomiques de chaque région, ce qui renforce leur efficacité et leur durabilité.

Par ailleurs, Monticone propose des mesures d'adaptation des infrastructures, telles que la création de passages fauniques et la protection des terres le long des corridors, pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures humaines. Ces adaptations sont essentielles pour garantir la continuité des déplacements des espèces. Enfin, l'auteure insiste sur l'importance d'un suivi scientifique continu et d'une gestion adaptative. Cette approche permet d'évaluer l'efficacité des corridors et d'ajuster les stratégies en fonction des évolutions climatiques et des nouvelles connaissances. Selon elle, ce suivi est fondamental pour assurer la pérennité des corridors écologiques et maximiser leur impact dans un contexte de changement climatique.

Contribution & Utilité

Cette recherche enrichit la littérature en écologie et en gestion des écosystèmes, en mettant en lumière l'impact des corridors

écologiques dans des contextes climatiques variés. Elle contribue à des discussions plus larges sur la planification écologique et la résilience des écosystèmes dans un contexte mondial.

L'étude fournit un cadre pratique pour utiliser les corridors écologiques comme outil d'adaptation, en permettant aux espèces de migrer et de survivre malgré les changements de leur habitat naturel. Ce modèle est particulièrement utile pour les régions comme le Québec, qui joue un rôle stratégique en tant que refuge climatique pour plusieurs espèces.

En documentant les efforts de collaboration entre Conservation de la nature Canada (CNC) et des acteurs régionaux, l'étude montre comment les partenariats multisectoriels peuvent renforcer la conservation. Elle met en avant une méthode qui peut être reproduite dans d'autres régions pour mobiliser les ressources locales et diversifier les stratégies d'adaptation.

Critique

Plusieurs éléments de critique peuvent être relevés dans cet article. Tout d'abord, bien que l'auteure mette en avant les bénéfices des corridors écologiques, l'étude reste assez théorique et manque de données empiriques détaillées sur l'efficacité réelle de ces corridors pour certaines espèces. La recherche aurait pu être enrichie par des études de cas concrets montrant les résultats obtenus dans des régions similaires, ou encore par des statistiques sur le suivi de certaines espèces dans les corridors déjà établis.

Si les acteurs locaux ne sont pas suffisamment engagés ou si les ressources manquent, la mise en œuvre de ces corridors pourrait être compromise. L'auteure insiste sur la nécessité de collaborer avec les communautés et les organismes régionaux, mais elle n'aborde pas les difficultés potentielles liées aux contraintes

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

économiques, aux conflits d'intérêts ou à l'opposition politique qui pourraient freiner ces initiatives. L'auteure semble négliger également la possibilité que des espèces indésirables ou des pathogènes se répandent plus facilement, affectant la biodiversité native de certaines zones.

Brown, R. et Harris, G. (2005). Comanagement of wildlife corridors: the case for citizen participation in the Algonquin to Adirondack proposal. *Journal of Environmental Management*, 74(2), 97-106.

Par Arnauld Chyngwa

Question

Les auteurs cherchent à déterminer si la cogestion, qui implique les citoyens et les gestionnaires dans un processus de planification partagé, peut offrir une approche plus durable et acceptée localement pour la mise en œuvre du corridor écologique Algonquin-Adirondack (A2A).

Réponse

Les auteurs répondent à cette question en soulignant que la participation citoyenne dans la planification des corridors écologiques, comme celui d'Algonquin-Adirondack (A2A), est essentielle pour assurer l'acceptation locale et le succès à long terme du projet. Ils constatent que, bien que la majorité des propriétaires fonciers soient favorables à la conservation de l'habitat biologique, ils sont méfiants à l'égard des restrictions imposées de manière descendante par les autorités. La cogestion, ou l'implication active des citoyens dans le processus de planification, permet non seulement de réduire cette méfiance, mais aussi d'intégrer les préoccupations locales, rendant le projet plus réaliste et applicable.

Argumentaire

L'article s'inscrit dans le débat plus large entre les approches de gestion environnementale « descendantes » (top-down), souvent centralisées et imposées par des autorités, et les approches «

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

ascendantes » (bottom-up), qui encouragent la participation des résidents locaux. Ce débat est crucial car les approches descendantes peuvent susciter de la méfiance et de la résistance parmi les propriétaires fonciers, surtout dans les régions où les terres privées jouent un rôle dans la gestion des habitats.

Les auteurs s'appuient sur plusieurs arguments qui montrent l'importance de la participation citoyenne dans la création de corridors écologiques comme le projet Algonquin-Adirondack (A2A). Ils commencent par critiquer les approches descendantes de la planification environnementale, souvent perçues comme autoritaires et éloignées des réalités locales. Ces approches, bien qu'efficaces pour imposer des normes de conservation, tendent à ignorer les préoccupations des communautés locales, ce qui crée des tensions, un manque de coopération et des résistances à la mise en œuvre des projets. En revanche, la cogestion, en intégrant les citoyens dès les premières étapes de la planification, permet de mieux concilier les objectifs de conservation avec les réalités socio-économiques locales.

Un argument central repose sur l'importance de la connaissance locale. Les résidents et propriétaires fonciers, qui vivent quotidiennement sur les terres concernées, possèdent une expertise et une compréhension uniques des conditions environnementales et des valeurs culturelles de leur région. Leur implication active enrichit le processus de planification en apportant des solutions adaptées et en réduisant les conflits liés à l'ignorance des spécificités locales par les planificateurs extérieurs. En outre, les auteurs montrent que la participation citoyenne renforce la crédibilité des projets et leur acceptabilité sociale, augmentant ainsi les chances de succès à long terme.

Les résultats de l'enquête menée dans la région proposée pour le corridor A2A illustrent ce besoin de participation. Bien que les résidents expriment un fort soutien pour la conservation de la biodiversité, ils affichent une méfiance envers les restrictions d'usage imposées de manière externe. Beaucoup de propriétaires fonciers considèrent déjà qu'ils gèrent leurs terres de manière responsable et qu'ils contribuent à la conservation de l'écosystème local. Les auteurs avancent donc qu'une approche volontaire, basée sur l'éducation et le dialogue, serait plus efficace qu'une régulation contraignante. Ils soulignent également que les résidents soutiennent l'idée d'une participation communautaire, même s'ils se montrent parfois réticents à s'impliquer personnellement, notamment en raison d'un manque de sensibilisation ou d'information sur le projet.

Enfin, les auteurs insistent sur l'urgence d'un engagement proactif des porteurs du projet A2A. Ils recommandent la mise en place de consultations publiques, de rencontres individuelles avec les propriétaires fonciers et de campagnes d'information locales. Ces initiatives permettraient de mieux intégrer les préoccupations des résidents, de construire un sentiment de copropriété du projet et, par conséquent, de réduire les tensions. Ainsi, les auteurs concluent que le succès du corridor écologique repose sur une gestion partagée et un dialogue étroit entre les planificateurs et les communautés locales, afin d'équilibrer les objectifs environnementaux et sociaux.

Contribution & Utilité

Cette recherche enrichit la littérature sur les approches participatives en conservation en démontrant l'importance de la cogestion pour les projets de corridors écologiques. Elle apporte des preuves empiriques que la participation des communautés locales peut améliorer l'acceptation et l'efficacité des projets

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

environnementaux en évitant les conflits souvent associés aux approches descendantes.

Aussi, l'étude contribue à la réflexion sur la durabilité des projets de conservation en insistant sur la nécessité de prendre en compte les besoins et les droits des populations locales. Cette approche est essentielle pour maintenir un soutien local à long terme et éviter des interventions de conservation qui seraient perçues comme intrusives ou injustes.

Critique

L'étude repose sur un échantillon restreint de propriétaires fonciers dans la zone du corridor A2A, ce qui pourrait limiter la représentativité des résultats. Le faible nombre de participants (65% de 47 ménages) peut ne pas refléter l'opinion générale de l'ensemble des résidents, particulièrement les propriétaires non-résidents, qui n'ont pas été inclus. Cela soulève la question de la validité externe des conclusions et de leur généralisation à d'autres contextes.

Bien que l'étude insiste sur la nécessité de consulter et de sensibiliser les citoyens, elle reste vague quant aux stratégies concrètes à mettre en œuvre pour intégrer la participation citoyenne dans la planification du corridor. Des recommandations plus détaillées auraient été bénéfiques pour les gestionnaires et les décideurs.

Mirza, S. R., Thomsen, J. M., Wurtzebach, Z., Oppler, G. et Halvorson, S. J. (2023). Examining Factors Influencing the Governance of Large Landscape Conservation Initiatives. Parks Stewardship Forum, 39(3).

Par Elie Wambe Nguekam

Question

La problématique de l'étude repose sur la compréhension des facteurs déterminants pour le succès des initiatives de conservation à grande échelle (LLC), tout en examinant comment ces initiatives intègrent les communautés locales et autochtones. La question centrale de l'étude est la suivante : *Quels sont les facteurs qui favorisent ou entravent le succès des initiatives de conservation à grande échelle (LLC), et comment ces initiatives intègrent-elles les communautés locales et autochtones ?* L'étude a pour objectifs d'identifier les différences entre les objectifs et les caractéristiques des initiatives de LLC, et de comprendre les principaux facteurs influençant leur succès, en particulier en ce qui concerne la mobilisation et la participation des communautés locales et autochtones.

Réponse

La méthodologie de l'étude repose sur un sondage électronique mené auprès des membres de deux groupes de spécialistes en conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à savoir le TCSG et le CCSG. Ce questionnaire a été élaboré avec la participation des présidents de ces groupes, dans le but de recueillir des perceptions sur les facteurs de succès

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

et les défis rencontrés dans les initiatives de LLC. **En réponse**, les auteurs mettent en avant des réponses variées soulignant que le financement, la gestion communautaire, le soutien gouvernemental et le leadership sont des éléments essentiels pour le succès des LLC. Parallèlement, ils identifient des obstacles majeurs, notamment le manque de financement, de coordination et de soutien gouvernemental, qui freinent l'efficacité de ces initiatives de conservation.

Argumentaire

L'argumentaire des auteurs se fonde sur trois dimensions essentielles pour expliquer les succès et limites des initiatives de conservation à grande échelle (LLC) : la complexité de la gouvernance, l'implication des communautés locales et autochtones, et les défis écologiques et socio-économiques.

Complexité de la gouvernance des LLC : Les LLC impliquent de multiples parties prenantes qui opèrent à différentes échelles, notamment les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), les communautés locales et les entreprises privées. Cette pluralité d'acteurs rend la gestion de ces initiatives particulièrement complexe. Les LLC couvrent souvent des territoires vastes et écologiquement variés, nécessitant une coordination intergouvernementale et une planification à long terme pour préserver des corridors écologiques et restaurer des habitats naturels. Cependant, la collaboration entre les différentes autorités (nationales, régionales et locales) reste un défi majeur. Chaque acteur peut avoir des priorités distinctes, créant des tensions entre les objectifs de conservation et les impératifs de développement économique. Par

conséquent, la gouvernance de ces initiatives nécessite des approches flexibles, capables de s'adapter aux spécificités de chaque territoire et de mobiliser des ressources variées, à la fois financières et humaines. Cette gestion multi-niveau et la nécessité de consensus entre acteurs complexifient considérablement les prises de décision.

Rôle des communautés locales et autochtones : Les auteurs soulignent que, bien que les communautés locales et autochtones devraient être au centre des initiatives LLC, leur implication demeure souvent sporadique et insuffisante. Ces communautés jouent un rôle fondamental dans la conservation des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes en raison de leurs connaissances traditionnelles et de leur proximité avec les paysages concernés. Pourtant, les initiatives de LLC tendent à adopter une gouvernance descendante, où les communautés locales sont consultées de manière occasionnelle, sans véritablement participer aux décisions. Cette exclusion peut engendrer des résistances locales, nuisant aux objectifs de conservation. L'argument des auteurs est que, pour maximiser l'efficacité des LLC, il est crucial de renforcer la participation des communautés locales dès les premières étapes de la planification et de leur offrir un rôle plus substantiel dans la gestion. En intégrant leurs connaissances et perspectives, les initiatives de LLC peuvent non seulement bénéficier d'un savoir local précieux, mais également accroître l'adhésion des communautés, ce qui est essentiel pour une conservation durable.

Défis écologiques et socio-économiques : Les LLC sont confrontées à des défis écologiques de plus en plus complexes, exacerbés par le changement climatique, la déforestation, la perte de biodiversité et les infrastructures de développement (routes,

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

pipelines, etc.) qui fragmentent les habitats naturels. Les auteurs notent que la préservation des grands paysages nécessite des ressources financières importantes pour couvrir les coûts de restauration, de surveillance et d'entretien des écosystèmes. Les enjeux économiques sont également un facteur de pression, car les LLC doivent souvent coexister avec des activités de développement local et d'extraction de ressources naturelles, sources de revenus pour les populations environnantes. Ce compromis entre conservation et développement économique est d'autant plus difficile à gérer lorsque les objectifs écologiques des LLC ne coïncident pas avec les besoins économiques des communautés. Pour relever ces défis, les auteurs soulignent l'importance d'adopter des approches intégrées qui prennent en compte les impératifs écologiques, les réalités socio-économiques et les aspirations des communautés, afin de promouvoir un développement durable tout en protégeant les écosystèmes.

Ainsi, l'argumentaire des auteurs met en évidence la nécessité de repenser les stratégies de gouvernance des LLC en favorisant une approche plus inclusive, résiliente et adaptée aux réalités locales.

Thématique	Points forts	Points faibles
Mobilisation des communautés	La cogestion et la participation locale augmentent les chances de succès des initiatives LLC.	Implication souvent sporadique, avec peu de gestion autonome par les communautés locales.
Soutien financier	Financement reconnu comme essentiel pour la viabilité à long terme.	Budget souvent insuffisant, dépendance à de multiples sources, ce qui fragilise les initiatives.
Soutien gouvernemental	Leadership et gouvernance multiscalaires identifiés comme des piliers de réussite.	Manque de soutien durable et d'engagement régulier du gouvernement.
Diversité des espèces ciblées	Approche holistique souhaitée pour inclure une diversité d'espèces dans la conservation.	Priorisation des mammifères, laissant de côté certaines espèces vulnérables comme les amphibiens.
Connaissances traditionnelles	Intégration des savoirs écologiques traditionnels pour une conservation plus complète.	Faible intégration réelle des connaissances autochtones, ce qui limite l'efficacité des initiatives.

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Contribution

La contribution de l'étude à la littérature se manifeste à travers une analyse exploratoire des pratiques actuelles en matière de conservation à grande échelle, intégrant des données sur la perception des succès et des défis des initiatives de LLC.

Elle apporte deux contributions majeures : premièrement, l'identification des obstacles et des facteurs de succès communs, en soulignant le besoin d'un soutien financier stable, d'une gouvernance adaptée et d'un engagement accru des parties prenantes.

Deuxièmement, elle recommande la cogestion et une meilleure inclusion communautaire, encourageant un engagement plus régulier et équitable des communautés locales et autochtones pour améliorer l'efficacité des actions de conservation.

Enfin, l'étude reconnaît certaines limites, notamment la représentation géographique restreinte des répondants, et appelle à des recherches futures pour inclure d'autres régions et explorer des mécanismes de gouvernance intégrant des dimensions culturelles.

Utilité

L'utilité de cette étude pour les praticiens de la conservation réside dans ses apports en matière de gouvernance des initiatives de conservation à grande échelle (LLC). En fournissant des informations détaillées sur les pratiques actuelles et en identifiant les principaux facteurs de réussite et les obstacles, l'étude offre

une base solide pour ajuster et améliorer les approches de conservation. Elle met en évidence l'importance d'intégrer activement les communautés locales et autochtones, non seulement en tant que parties prenantes mais aussi comme partenaires égaux dans la prise de décision. Ce cadre de cogestion proposé favorise une gouvernance plus équitable et renforcée, en insistant sur la nécessité d'un engagement continu des communautés pour accroître la durabilité et l'efficacité des initiatives de LLC. Pour les gestionnaires de la conservation, cette étude sert donc de guide pratique pour renforcer les liens avec les populations locales et adapter les stratégies de gouvernance aux besoins et contextes spécifiques de chaque région.

Critiques

Cependant, l'étude présente certaines limites, notamment en ce qui concerne **la représentativité de son échantillon**. Les données sont basées principalement sur les réponses des membres de l'UICN, ce qui exclut de nombreux autres acteurs de la conservation qui pourraient apporter des perspectives différentes, notamment ceux travaillant dans des structures locales ou non affiliées à de grandes organisations internationales. De plus, **la définition du « succès »** dans les initiatives de LLC, telle qu'employée dans l'étude, repose largement sur des critères écologiques, avec une attention insuffisante aux dimensions sociales et culturelles. Cela risque de sous-évaluer l'importance de l'inclusion communautaire et des aspects socio-culturels qui sont pourtant essentiels à la conservation durable. Ainsi, pour que les conclusions soient pleinement applicables, de futures recherches devraient inclure des échantillons plus diversifiés et prendre en compte des indicateurs de succès plus holistiques.

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Conclusion

Cette étude met en évidence les facteurs essentiels pour le succès des initiatives de conservation à grande échelle, en soulignant particulièrement l'importance d'un engagement significatif des communautés locales et autochtones. Les auteurs prônent un modèle de conservation plus inclusif et multi-juridictionnel, qui intègre les voix de divers acteurs et garantit des ressources financières stables, nécessaires à la pérennité des actions. Cette recherche cherche ainsi à stimuler un dialogue approfondi autour de la conservation des grands paysages, dans l'espoir de promouvoir des pratiques plus inclusives et durables, contribuant à une meilleure résilience écologique et à une plus grande équité sociale.

Herzog, C. P. (2016). A multifunctional green infrastructure design to protect and improve native biodiversity in Rio de Janeiro. *Landscape and Ecological Engineering*, 12(1), 141-150.

Par Marlène Moreno Rabanal

Contexte

Au XXe siècle, l'expansion rapide de Rio de Janeiro a entraîné la destruction de la plupart de ses écosystèmes indigènes. En effet, l'absence de développement immobilier approprié a provoqué une déforestation massive et la transformation des zones côtières et humides. Par ailleurs, le remplacement de la végétation native par des jardins aménagés avec des espèces exotiques a conduit à une importante perte de biodiversité. Dans le même ordre d'idées, les changements d'utilisation des sols ont engendré des inondations, des glissements de terrain et une pollution accrue. Malgré une faible croissance démographique actuelle, Rio continue de s'étendre sur des zones écologiquement sensibles.

Question

Face à ce constat, l'autrice se demande comment concevoir un plan d'infrastructures vertes urbaines, Green Guaratiba, pour un bassin versant urbain dans un quartier occidental de Rio de Janeiro.

L'article a les objectifs suivants : (1) présenter un cadre théorique d'infrastructure verte ; (2) décrire la méthodologie appliquée pour développer la proposition d'infrastructure verte ; et (3) présenter la proposition « Green Guaratiba », d'abord en décrivant son contexte urbain, puis en élaborant le plan d'infrastructure verte.

Réponse

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Proposition d'infrastructures vertes

(a) Contexte

La ville de Rio de Janeiro, avec environ 6,3 millions d'habitants répartis sur une superficie de 1 200 279 km², est caractérisée par une géomorphologie marquée par des collines boisées et des zones urbaines en développement dans des environnements fragiles. L'urbanisation s'est effectuée sur des zones humides et des pentes, entraînant une imperméabilisation extensive des sols et rendant la ville vulnérable aux événements climatiques extrêmes. La récente expansion vers l'ouest vise à exploiter le bassin versant des rivières Portinho et Piracaõ, abritant les derniers vestiges d'écosystèmes de forêt tropicale indigène. Ce bassin versant, riche en biodiversité, représente également un potentiel pour des initiatives socioécologiques durables.

La zone en question présente des caractéristiques uniques : fragments d'écosystème précieux avec un mode de vie rural, caractérisé par des petites parcelles agricoles et des chemins de terre, où le vélo prédomine comme moyen de transport. Les vestiges de l'écosystème indigène sont protégés par trois unités de conservation : 1) *la mangrove* constitue un écosystème estuarien fragile et riche en biodiversité, agissant comme un site de nidification pour les oiseaux indigènes et migrateurs, et servant également de nurserie pour diverses espèces aquatiques ; 2) *les api-cuns*, situés à des altitudes de sable salé élevées, sont essentiels pour la migration forestière en réponse à l'élévation du niveau de la mer ; et 3) *l'écosystème des bancs de sable*, ou restinga, joue un rôle crucial dans la stabilisation du sable face à la sécheresse, la salinité et les vents forts, avec une végétation qui se régénère lentement, accentuant ainsi la nécessité de sa protection. En outre, la forêt tropicale atlantique, riche en espèces

de flore et faune endémiques, joue un rôle crucial dans la préservation de cette biodiversité.

(b) Plan d'infrastructure verte

Les *objectifs spécifiques à l'échelle du bassin versant* sont les suivants : (a) protéger les vestiges de mangroves, de bancs de sable et de forêts tropicales côtières ; (b) conserver les paysages productifs (plantes alimentaires et ornementales) ; (c) maintenir les valeurs culturelles et sociales locales ; et (d) orienter l'urbanisation écologique en harmonie avec les processus naturels. À l'échelle locale, les éléments de développement à faible impact (DFI) visent à maintenir et/ou à rétablir les processus et fonctions abiotiques et biotiques et à privilégier les transports propres (piétons et vélos).

Les *stratégies du plan Guaratiba Vert* sont : (a) protéger, restaurer et relier les zones boisées au moyen de corridors riverains et de rues vertes; (b) zoner et encourager les paysages productifs durables (agroforesterie, agriculture biologique et production de plantes ornementales); (c) attribuer des zones résidentielles et commerciales à usage mixte dans des bâtiments de faible hauteur, avec des groupes de végétation bien conçus, des zones humides et la restauration des cours d'eau; (d) rénover les routes et les bâtiments existants; (e) éliminer les espèces exotiques envahissantes des écosystèmes protégés par la loi; (f) éviter l'urbanisation dans les zones tampons des unités de conservation et sur les pentes vulnérables aux glissements de terrain et les basses terres sujettes aux inondations; et (g) construire des bassins de rétention et de rétention multifonctionnels situés sur des terres plus hautes et plus basses.

Argumentaire

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

L'autrice présente une proposition de planification d'infrastructures vertes multifonctionnelle basée sur des évaluations et des analyses socioécologiques.

Les *évaluations et analyses géobiophysiques* du bassin versant s'appuient sur une série de cartes élaborées au laboratoire GEOHECO de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, incluant un Modèle Numérique de Terrain et une mosaïque d'utilisation du sol. Quant à l'*évaluation floristique*, celle-ci a été réalisée par des visites de terrain pour valider l'analyse orthophotographique du bassin versant du stade de succession des zones forestières, des espèces exotiques dominantes et des zones agricoles, selon la méthodologie d'observation de Cintra et al. (2007). L'*analyse de potentialités et contraintes des huit zones paysagères* du bassin versant a donné lieu à une carte des zones inondables et sensibles aux glissements de terrain, des ressources à protéger et des zones adaptées à l'occupation urbaine. Par la suite, une carte de synthèse des conflits d'utilisation des terres a été compilée, conduisant à une stratégie pour restaurer les corridors ripulaires, reboiser les pentes à risque, et définir des zones de conservation prioritaires et des zones appropriées pour l'urbanisation.

La *recherche sociale quantitative et qualitative* s'est déroulée entre 2006 et 2008. L'autrice a réalisé une enquête auprès de 48 personnes, incluant résidents, travailleurs et visiteurs, en utilisant un questionnaire orienté sur des questions socioécologiques. Les données ont été organisées dans un tableau pour visualiser les perspectives des participants et les différents aspects des sujets abordés. Une *recherche qualitative* en trois phases distinctes a suivi, comprenant des entretiens semi-focalisés avec des résidents et des fonctionnaires municipaux, ainsi qu'un atelier avec des collégiens avec la méthodologie

basée sur Zeisel (2006) et Pronsato (2005). Les objectifs vis-à-vis de la population locale étaient de recueillir des souvenirs sur l'usage des terres, d'explorer les histoires personnelles relatives aux activités sociales et économiques, et de comprendre l'impact des transformations paysagères sur les individus, ainsi que leurs espoirs pour le développement futur de la zone. Cette approche mixte (convergent) a permis d'explorer en profondeur les perceptions et la planification future de la zone.

Une vaste documentation photographique de la transformation du bassin versant sur plus de 3 années a complété l'évaluation et l'analyse socioécologique.

Les résultats de la recherche écologique sont l'identification des zones dignes d'être protégées et conservées et de celles qui sont propices à l'occupation et au développement.

Les résultats de la recherche qualitative révèlent des enjeux socioécologiques complexes, tant positifs que négatifs. Cette analyse fournit une vision claire des thématiques passées, présentes et futures, incluant l'occupation et la transformation des terres, l'évolution des fonctions des rivières, et l'importance des espaces verts, tout en soulignant le rôle crucial des actions gouvernementales. En outre, les résultats révèlent comment les unités de conservation sont perçues comme des stratégies de protection des forêts tropicales et des mangroves. Enfin, ils exposent les opportunités pour un développement paysager durable et le désir des résidents de participer activement à l'évolution de leurs régions.

L'autrice conclut donc que les questions sociales, ainsi que l'étude biogéophysique, permettent de développer une compréhension cohérente de l'impact socioécologique du bassin versant, ce qui a conduit aux propositions finales.

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Contribution

Cet article propose une méthodologie innovante combinant approches quantitatives et qualitatives pour étudier les interactions socioécologiques en milieu urbain, servant de modèle pour des recherches futures. Il contribue également au développement et à la diffusion du concept d'infrastructure verte grâce à une application concrète et détaillée d'un plan d'infrastructure verte pouvant être reproduite dans des situations similaires. En fin, l'article propose des stratégies concrètes pour une planification urbaine durable, utile aux décideurs et aux praticiens.

Utilité

L'article est une opportunité d'intégrer les connaissances scientifiques contemporaines pour améliorer l'urbanisme paysager des villes brésiliennes.

Critique

L'intégration des aspects sociaux dans le processus de conception mérite une attention particulière, en raison de l'importance des contributions communautaires sur les choix effectués. De plus, une discussion approfondie sur la résilience du plan face aux changements climatiques renforcerait la robustesse de l'étude, soulignant ainsi la nécessité d'inclure des stratégies d'atténuation spécifiques. Par ailleurs, la proposition d'infrastructure verte « Green Guaratiba » présente une lacune majeure, car elle ne permet pas d'évaluer la performance de l'infrastructure ni d'assurer son suivi. Il est donc essentiel de proposer un cadre complet incluant des indicateurs d'évaluation de la fonction, des bénéfices et des services associés à l'infrastructure verte. Enfin, il est recommandé d'adopter une

approche holistique qui intègre les dimensions sociales, écologiques et économiques dans le processus de conception.

Références

Herzog C (2009) Guaratiba Verde—Subsídios para o projeto de infraestrutura verde em a´rea de expansãõ urbana na cidade do Rio de Janeiro (Green Guaratiba—Subventions pour le projet d’infrastructure verte dans une zone en expansion urbaine dans le ville de Rio de Janeiro). PROURB-UFRJ, Rio de Janeiro (en portugais)

Korkou, M., Tarigan, A. K. M., & Hanslin, H. M. (2023). The multifunctionality concept in urban green infrastructure planning: A systematic literature review. *Urban Forestry & Urban Greening*, 85. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2023.127975>

**Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques :
Vers une connectivité durable des écosystèmes**

Depraz, S. et Héritier, S. (2012). La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord. *L'Information géographique*, 76(4), 6.

Par Martin Stève Ntoh

Question

L'objectif des auteurs dans cet article est de présenter les différents modèles de conservation des parcs naturels en Amérique du Nord par l'élaboration des approches utilisées aux États-Unis, Canada et Mexique permettant de questionner les enjeux de conservation des parcs pour ces trois pays dans une mesure de comparaison des politiques de conservation des parcs naturels.

Réponse

Depraz, S. et Héritier, S. (2012) propose un tableau comparatif dans lequel seuls deux enjeux majeurs peuvent tout de même rapprocher, au final, les trois pays nord-américains : la gestion de l'extraction des matières premières et la prise en compte des droits des peuples autochtones dans la mise en œuvre des politiques de protection de la nature.

Argumentaire

Les auteurs situent le contexte au soir du 19 septembre 1870, autour d'un feu de camp concluant un mois d'exploration du plateau de Yellowstone, à Madison Junction, où les membres de l'expédition Washburn composés de scientifiques, de militaires et entrepreneurs, partis pour découvrir les mystères géothermiques du site, conçoivent l'idée de demander de la manière la plus pressante la protection du périmètre de leurs investigations par le

pouvoir fédéral américain car Impressionnés par les sources chaudes, geysers et autres bassins sulfurés de Yellowstone . Ils affirmeront affirmant alors qu'« il ne s'écoulera que peu d'années avant que la marche du progrès de la civilisation ne vienne réclamer cette solitude délicieuse et la garnir de tous les attraits d'un goût cultivé et raffiné » (Langford, 1905). À force de conférences et d'expositions jusqu'au Sénat américain, leur pression finit par aboutir au vote de la loi du 1er mars 1872 qui stipule que « ces terres sont soustraites au peuplement et dédiées, en tant que parc public ou aire de détente, au plaisir et au bénéfice du peuple ». La gestion de ce périmètre est confiée au Département fédéral de l'Intérieur, et toute atteinte au gibier, au poisson, aux ressources végétales, minérales ou aux curiosités naturelles y est désormais interdite.

Une économie touristique historiquement motrice (a) : L Depraz, S. et Héritier, S. (2012) émettent le doute quant à l'existence même du fameux feu de camp de Madison ; au contraire montre que cette insistance en faveur de la création d'un espace protégé fédéral a été, en réalité, largement soutenue par la compagnie de chemin de fer transaméricaine Northern Pacific qui a financé à la fois l'expédition Washburn, les conférences de son représentant, Nathaniel P. Langford, et les expositions du peintre Moran, membre de l'expédition Hayden de l'année suivante (1871). L'intérêt de la compagnie ferroviaire était en effet clair : il s'agissait de ménager tout au long des axes de la traversée est-ouest des Rocheuses des haltes destinées à une mise en valeur touristique fondée sur la nature et l'iconographie des pionniers américains – ce qui impliquait immédiatement après leur découverte, de les garantir contre toute spéculation foncière ou tout risque de destruction par les intérêts privés (Sellars, op. cit.).

On observera le même mécanisme dans d'autres parcs américains et canadiens : la compagnie Great Northern promet

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

assidûment le Glacier National Park américain dans le Montana ; le Canadian Pacific Railway, à l'initiative de son directeur général, Van Horne, contribue à diffuser l'image des montagnes des parcs nationaux Banff, Yoho, Glacier, et assure la construction de grands hôtels de luxe à l'architecture victorienne pour accueillir les visiteurs fortunés effectuant le déplacement transcanadien. Le Canadian National Railway, plus au Nord, joue un rôle déterminant dans la création et le développement du tourisme à partir de Jasper, la ville éponyme du parc dans lequel elle est située (Héritier, 2003).

L'importance de la Wilderness (2): l'article nous montre que le moteur économique et touristique de la protection de la nature, très utilitariste à la fin du xixe siècle, ait tout de même permis l'expression progressive d'une conscience collective de la wilderness au point que, quelque cent ans après Yellowstone, une protection réellement écologique des milieux naturels ait pu voir le jour.

Dans le cas des États-Unis, la position la plus modérée repose sur l'exemple de Gifford Pinchot (1865-1946), premier chef du service forestier fédéral créé en 1905. Pour lui, une protection des milieux naturels est certes nécessaire, mais de sorte à permettre le renouvellement des écosystèmes et des ressources naturelles : c'est ce qu'il nomme le *wise use*, ou usage raisonné de la nature, et que l'on appelle aussi « ressourcisme » aujourd'hui. Son premier intérêt a été de garantir la gestion publique des forêts contre les intérêts privés. Il a ainsi influencé la décision du président Theodore « Teddy » Roosevelt de passer 675 000 km² de forêts sous statut fédéral afin de les protéger contre la vente et le défrichement, dont les fameuses Midnight Forests, protégées un même soir de 1907, juste avant l'expiration de cette possibilité légale du président.

Une vision qui reste toujours utilitariste, puisqu'il s'agit toujours de garantir une exploitation des forêts, et non une protection des écosystèmes forestiers en eux-mêmes. C'est cette même approche qui guide la création du National Park Service (NPS), en 1916 avec en charge de la gestion de 397 espaces protégés sur l'ensemble du territoire américain.

La deuxième vision est défendue par Aldo Leopold lié à Pinchot par sa fonction au service forestier fédéral représente ainsi une approche plus écocentrée, avec le concept de Wilderness. Leopold peut être considéré comme l'inspirateur du conservationnisme « état d'harmonie entre l'homme et la nature » (Leopold, 1949). Le terme américain de « conservation » est aujourd'hui communément utilisé pour défendre un mode de protection sensible aux équilibres des écosystèmes et capable d'intégrer les enjeux sociaux à ceux des milieux naturels dans leur ensemble, au point de se substituer, en français, à l'appellation générique de « protection de la nature ».

Enfin une troisième approche dite « préservationniste », qui trouve une première expression dans les actions de John Muir (1838-1914), écrivain et naturaliste spécialiste de la vallée du Yosemite. John Muir a milité longtemps pour une protection stricte de la nature contre tout usage économique par l'homme. Cette approche de protection de la nature revêt une valeur spirituelle, et plus nettement biocentrée.

Ainsi, le tableau du rapport à la nature aux États-Unis se compose de tendances variées, des plus modérées aux plus radicales, ordonnées selon le gradient ressourcisme-conservationnisme-préservationnisme.

Des systèmes de gestion très différenciés (3) : les auteurs montrent comment à jour aux États-Unis, le *National Park Service*

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

gère les superficies ainsi protégées à l'échelon fédéral par représentant 330 000 km², soit 3,4 % du territoire national.

La protection ainsi organisée représente une véritable filière économique. Avec un budget annuel de 3,16 milliards de dollars, le National Park Service emploie un peu plus de 21 500 personnes à quoi il faut ajouter 221 000 volontaires pour des emplois ponctuels – et attire au total 281 millions de visiteurs, dont 178 millions pour les seuls sites naturels protégés (NPS, 2012). Sachant que les entrées dans les sites sont généralement payantes, avec par exemple 25 \$ par véhicule à Yellowstone, et que le National Park Service propose également des concessions auprès de promoteurs touristiques privés, ce qui induit 25 000 emplois indirects et 800 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel, l'impact des espaces protégés sur le territoire des États-Unis constitue une véritable manne économique. En listant les charges salariales et matérielles, les dépenses des visiteurs, les emplois et activités induites, le rapport 2010 estime ainsi que l'activité créerait 16 milliards de dollars de valeur ajoutée par an, et permettrait l'existence en tout de 300 000 emplois à l'échelle nationale (Stynes, 2011), soit un effet de levier de 1 à 5 environ.

Cependant, un virage sensiblement plus conservateur qu'aux États-Unis est amorcé à partir de 1971, et vraiment effectif dans la décennie 90, lorsque l'Agence parcs Canada met sur pied un plan de réseau des parcs nationaux afin de relancer la politique de création d'espaces protégés à l'échelle fédérale pour les années 2000. Le plan vise à la couverture d'environ 3 % de la superficie du pays en parcs – même si, là encore, des réseaux d'espaces naturels protégés existent à l'échelle des Provinces fédérées. L'agence procède alors à l'identification de 39 régions naturelles (ou grands écosystèmes) représentatives du territoire canadien, établis selon une grille de critères à la fois

biogéographiques et sociaux. Ce plan de réseau, toujours en cours, est considéré aujourd'hui comme achevé à 70 %.

Or, dans ce plan, les parcs sont considérés comme « un sanctuaire où la nature peut évoluer selon ses propres règles, comme elle le fait depuis la nuit des temps ». Il est question de « sauvegarder à jamais des aires naturelles représentatives », et l'on vise à « transmettre intact aux générations futures cet héritage inestimable, mais aussi à l'accroître et à l'améliorer » (Parcs Canada, 1997). Pour ce faire, dès les années soixante, l'agence cesse de réguler la population des loups, établit des plans de zonage restreignant les activités économiques et, en 1979, propose la notion « d'intégrité écologique » comme pivot central de son action. Cette notion de gestion des écosystèmes stipule qu'un espace naturel est intègre si, à la fois, les communautés biologiques indigènes qu'on y rencontre sont intactes et leur processus d'évolution (croissance, reproduction) permet leur maintien à long terme. La notion est mentionnée dans la loi depuis 1988 et motive la dernière loi de 2001 sur les parcs nationaux du Canada selon laquelle « la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs ». Depuis lors, les activités commerciales et touristiques sont plafonnées dans les espaces protégés fédéraux et le processus de création de parcs est relancé.

Néanmoins, pour les auteurs *l'agence Parcs Canada* reste bien plus modeste qu'aux États-Unis. Elle emploie 4 000 personnes pour un budget annuel de 816 millions de dollars (US). Elle gère aujourd'hui un total de 44 parcs nationaux et réserves de parcs, plus quatre aires marines nationales de conservation ; mais onze sont en projet, notamment dans les territoires du Nord-Ouest, le

Participation citoyenne et effectivité des mesures écologiques : Vers une connectivité durable des écosystèmes

Nunavut et le Yukon, et des agrandissements sont en cours (Nahanni depuis 2010 ; Waterton en projet) .

Au Mexique, les auteurs soutiennent que l'essentiel du système contemporain de protection de la nature au Mexique date finalement des années 1990 et 2000. De nouvelles autorités nationales ont vu le jour après 1992 et l'aiguillon du Sommet de la Terre à Rio : la CONABIO, Commission nationale pour la connaissance et la gestion de la biodiversité ; la CONANP en 2000, Commission nationale des aires naturelles protégées ; et le FMCN, Fonds mexicain pour la conservation de la nature, un outil financier porté notamment par la Banque mondiale via son Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le système fédéral des espaces naturels protégés mexicains se compose ainsi, aujourd'hui, de 174 espaces protégés répartis dans 7 grandes régions naturelles, dont 67 parcs nationaux, 41 réserves de la biosphère (statut international reconnu par l'UNESCO et impliquant la reconnaissance de milieux naturels préservés par les cultures et populations locales), de 8 aires de protection des ressources naturelles et de 35 périmètres de protection de la faune et de la flore (tableau 1). En revanche, le budget de la CONANP pour gérer les parcs reste modeste, avec environ 45 millions de dollars (US) par an en incluant le soutien des bailleurs de fonds internationaux. La Commission emploie 1 000 personnes, dont 800 sur le terrain (soit 4 personnes par site en moyenne, mais avec de grands écarts entre sites). Même avec le soutien de la police fédérale, des autorités de chaque État fédéré ou de la PROFEPA, force de police dépendant du secrétariat à l'environnement et chargée de la surveillance des ressources naturelles, également créée après 1992, la possibilité de contrôle effectif de l'usage des ressources naturelles reste limitée.

Contribution

Cet article est une contribution à la littérature sur l'historicité et la naissance de la conservation des parcs naturels en Amérique du Nord. Il réfère également aux différentes approches qui soutiennent les modes de gestion des parcs naturels naturels.

Critique

L'article de Depraz et Héritier (2012) est une contribution pertinente à l'étude des relations entre les sociétés et les espaces naturels protégés. Bien qu'il explore efficacement les enjeux de gouvernance et de conservation, il aurait pu approfondir davantage les perspectives locales, notamment la perception des peuples autochtones vis-à-vis cette gouvernance et questionner leur participation.

Par ailleurs, une analyse plus comparée entre les différents pays nord-américains pourrait renforcer la compréhension des politiques environnementales.

Enfin, une projection dans les années à venir aurait permis de comprendre l'évolution des stratégies mises en place par ces états pour s'adapter aux enjeux évolutifs de conservation ainsi qu'aux politiques internationales qui les encadrent.